



# Rapport Financier 2023

## Président, membres du conseil d'administration, membres d'Astrée

L'association Astrée a été créée et enregistrée le 16 novembre 2021 (parution au JO du 16 novembre 2021- annonce n°1342. Tous les membres d'Astrée sont membres de l'association. Tous les Maîtres d'Astrée sont éligibles au conseil d'administration.

Notre association rend notre Loge indépendante dans sa gestion et nous assumons complètement nos obligations juridiques et financières.

Tous les aspects financiers pour le fonctionnement de la Loge sont gérés au niveau de l'association. Tous les ans au mois de décembre une Assemblée Générale soumet au vote :

- Le nom du Président pour l'année à venir,
- Le nom du trésorier pour l'année à venir.

Une présentation des comptes est faite par le trésorier pour Le vote du quitus financier de l'année écoulée.

Un prévisionnel de budget est présenté pour l'année à venir avec une proposition de cotisation. Ils sont tous deux votés dans le cadre de l'assemblée générale.

Les comptes sont dûment tenus de manière régulière et sont à la disposition du conseil d'administration sur simple demande au Président ou au Trésorier.

## Bilan 2023

La cotisation 2023 a été votée à hauteur de 230 € par membre et 35€ par Affilié.

Dans les charges 2023, nous avons essentiellement enregistré :

- Frais de locations du local
- Cotisations à la GL-AMF

Tous les membres de l'association se sont acquittés de leurs cotisations en 2023.

## Les Comptes

Notre position en banque au 30 novembre 2023 est largement positive ; notre compte courant présente un solde de 10.412,14 euros.

- 810 euros de reprise du solde 2022
- 2.205 euros d'encaissement de membres
- 692 euros de cotisation Alliance
- 1.000 euros de location de salle
- 8.547,14 euros de reprise de trésorerie exceptionnelle à la suite de la fusion de notre association avec l'association ARTEMIS

Nous pouvons affirmer que la gestion de notre président actuel laisse une association en bonne santé financière. L'état du compte permet d'envisager une bonne pérennité.

## Budget 2024

Nous proposons de passer la cotisation des membres de 230 à 240 euros. Ceci nous permettra d'absorber l'augmentation des cotisations et la location du local.

### Produits

- Cotisation Membre = 240 euros \* 12 = 2.880 euros
- Cotisation Affilié = 35 euros \* 9 = 315 euros

### Dépenses

- Location Temple = 1.320 euros
- Cotisation Alliance = 1.320 euros + 135 euros = 1.455

**Bénéfice 420 euros**